



Épisode météorologique dans le sud-ouest amiénois : réaction de Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme

Amiens, le lundi 24 octobre 2022

« Un épisode météo d'une très forte intensité a touché la Somme hier dimanche en fin de journée. Le phénomène, soudain, a provoqué des dégâts considérables, notamment à Belleuse, Ô-de-Selle mais surtout Conty, où ce qui s'apparenterait à une tornade a touché de nombreux bâtiments. Une centaine d'habitations, un groupe scolaire, un gymnase et la poste sont inutilisables. Une entreprise de scierie a également été détruite.

Au nom de l'Assemblée départementale et en mon nom personnel, j'adresse ma solidarité avec les sinistrés.

Le SDIS 80 est pleinement engagé : le poste de commandement, activé dès hier, est toujours sur place, plus de 20 engins et plus de 50 sapeurs-pompiers portent secours et assistance. Près de 100 interventions ont été dénombrées.

Aucun blessé n'est pour l'heure à déplorer. C'est une chance, pour ne pas dire un miracle.

Dans ce secteur, plusieurs routes départementales ont également été coupées pour cause de chutes d'arbres. Les agents des routes du Département ont été rapidement déployés pour permettre notamment le passage des engins de secours. Tout est rentré en ordre.

Mes pensées vont bien sûr aux élus locaux concernés dont Pascal Bohin, Conseiller départemental du canton et Maire de Conty, ou encore Thibault Domise, Maire de Belleuse. Ils ont été d'une réactivité remarquable. Brigitte Lhomme est ce matin dans les communes impactées, aux côtés des élus et de la population.

Merci à toutes celles et tous ceux qui sont mobilisés : les services de l'État, les sapeurs-pompiers, les forces de gendarmerie, la Croix Rouge, les municipalités, les entreprises du secteur ou encore les agriculteurs qui viennent prêter main forte pour les opérations de déblaiement.

Le Conseil départemental sera aux côtés des communes et de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest, à travers le fonds de soutien spécifique aux catastrophes naturelles.

Dès ce jour, j'appuie auprès du Ministre de l'Intérieur les demandes de classement en catastrophe naturelle des communes concernées. »

Note aux rédactions

Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, se déplacera sur place en milieu d'après-midi ce lundi 24 octobre 2022.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse